



## FICHE D'INSCRIPTION DU BATTLE CHOREGRAPHIQUE SAMEDI 25 MARS 2023



Nom du groupe : \_\_\_\_\_

Nom du professeur : \_\_\_\_\_

Catégorie : tout âge confondu

Style : \_\_\_\_\_

### DANSEURS

N°	Prénom	NOM	DATE DE NAISSANCE	MAIL
1				
2				
3				
4				
5				
6				

### COORDONNEES DU GROUPE/CREW

- Adresse du cours de danse auquel le groupe est affilié :

\_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

- Adresse pour toute correspondance, si différente de l'association :

\_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

### CHOREGRAPHIE

Durée de la chorégraphie : \_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_

Titre de la musique : \_\_\_\_\_ Compositeur : \_\_\_\_\_

Présentation du groupe en quelques mots (année de création, jour de répétition, ...) :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Fiche à retourner dûment complétée avec l'autorisation droit à l'image au plus tard le **13 MARS 2023**

Nom du responsable du groupe : \_\_\_\_\_

Date et signature

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## REGLEMENT DU BATTLE CHOREGRAPHIQUE EN GROUPE – SAMEDI 25 MARS 2023

### Article 1 : Objet du Concours

Ce concours a pour but de favoriser à l'échelle saint-quentinoise et au-delà, les rencontres et les échanges entre groupes de danseurs et danseuses amateurs.

### Article 2 : Jury

La prestation des candidats sera appréciée par un jury composé de 5 personnes, professeurs de danse, et de danseurs, qui désignera les groupes vainqueurs selon des critères précis qu'il évaluera. Le jury sera constitué uniquement de personnes n'ayant aucun lien direct avec les groupes inscrits afin de préserver son impartialité dans ses notations.

### Article 3 : Styles

Le concours est ouvert aux clubs ou sections de danse par groupe de 2 à 15 danseurs(euses) au maximum, et tout âge confondu, en 2 styles ou plus

Hip Hop : La culture du hip-hop est un mouvement ayant émergé dans les années 1970 chez la jeunesse afro-américaine résidant au sud du quartier Bronx à New York

Afro Dance : La danse africaine est une danse typique de la culture africaine

### Article 4 : Inscription

Seuls pourront participer au concours, les groupes ayant retourné avant la date limite de clôture des inscriptions (le **lundi 13 mars 2023**), leur dossier d'inscription dûment complété.

### Article 5 : Notation des groupes

L'ordre de passage par catégorie sera préalablement tiré au sort par l'organisation. Les groupes seront notés de 0 à 30 points pour chaque prestation.

1. Technique : 5
2. Synchronisation : 5
3. Dynamisme : 5
4. Occupation de l'espace : 5
5. Interprétation et expression : 5
6. Présentation générale du groupe : 5

### Article 6 : Décision du jury

Les décisions du jury concernant l'attribution du prix sont sans appel. A l'issue du concours, le jury prononcera les résultats après délibérations.

### Article 7 : Droit d'inscription

Un montant de 5 € par groupe est demandé à l'inscription soit par chèque soit par virement bancaire (RIB ci-dessous) et les danseurs(euses) doivent se munir de leur carte d'identité le jour du concours.

### Article 8 : Hygiène

Des loges seront mises à disposition des groupes, le responsable du groupe se devra de les rendre dans l'état de propreté dans lequel elles lui ont été attribuées.

### Article 9 : Musique

Le jour du concours, il sera demandé au professeur de se munir de la musique au format MP3 ou WAV, sur clé usb et/ou par email du DJ ([scarabeelaverriere@mairie-laverriere.fr](mailto:scarabeelaverriere@mairie-laverriere.fr)) sur lequel sera noté le nom du groupe, la catégorie, le numéro de piste ainsi que le nom de l'auteur compositeur. La durée et la qualité des enregistrements seront contrôlées, à noter que cette dernière doit être irréprochable.

## INFORMATIONS GENERALES

Le battle chorégraphique se déroulera le **Samedi 25 mars 2023** au Scarabée, 7 bis avenue du Général Leclerc  
78320 LA VERRIERE

- Date limite d'inscription : le Lundi 13 mars 2023
- Accueil des candidats : le samedi 25 mars 2023 à partir de 13h
- Ouverture des portes au public : L'accueil se fera à 18h00.
- Tarif unique d'entrée au public : entrée libre

Droit à l'image : En signant le présent règlement, vous vous engagez à ne pas vous opposer à la prise de photos ou de vidéos ainsi qu'à leur publication dans la presse, sur nos sites Internet, ou page Facebook. Vous trouverez dans ce dossier un document d'autorisation d'utilisation d'image. Il doit être rempli et complet avec ce dossier d'inscription.

### **Pour nous contacter :**

LE SCARABEE

7 bis avenue du Général Leclerc

78320 LA VERRIERE

01 30 13 87 40

[scarabeelaverriere@mairie-laverriere.fr](mailto:scarabeelaverriere@mairie-laverriere.fr)

## AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
Demeurant au : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Autorise **le service culturel de La Verrière et de SQY** à me photographier et/ou filmer,  
le : **samedi 25 mars 2023**  
Au : **Scarabée dans le cadre du battle chorégraphique**  
Et à utiliser mon image ;

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image,  
j'autorise **le service culturel de La Verrière et SQY** à fixer, reproduire et communiquer au public les  
photographies et vidéos prises dans le cadre de la présente.

Les photographies et vidéos pourront être exploitées et utilisées directement par **le service culturel de La Verrière et SQY**, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment :

- Presse,
- Livre,
- Exposition,
- Publicité,
- Projection publique,
- Concours,
- Autre : réseaux sociaux, sites internet, reportages vidéo, audio ou papier

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et vidéos susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies et vidéos de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom. Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ en deux exemplaires, **dont un exemplaire pour vous, à conserver pour faciliter l'exercice de vos droits.**

Nom et prénom  
de la personne photographiée et/ou filmée  
Signature

Nom et prénom du photographe  
Signature

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessus, étant entendu que les objectifs de ce projet ont été préalablement expliqués aux personnes photographiées ou filmées. Vos données personnelles (photographies, prises de vues et informations personnelles précisées) recueillies à l'occasion de la présente autorisation sont garanties conformément aux prescriptions du Règlement Général sur la Protection des Données personnelles.